

Vie d'Adrien THORAL

Jean Claude Marie Adrien THORAL (appelé couramment Adrien) est né le lundi 18 février 1889 à 4 heures du matin, chez ses parents domiciliés aux Rives à Pouilly-sous-Charlieu. Son père s'appelait François THORAL, il avait 48 ans, il était cultivateur. Sa mère s'appelait Jeanne BUTAUD, elle avait 38 ans et elle était ménagère. Il était leur dixième enfant. Ses frères et sœurs, âgés de 20 ans à 3 ans, s'appelaient Françoise, Louise, Paul, Rose, Jean-Claude, Anne-Marie, Léon, Célestine et Lucie. Après lui naîtra encore Simone, 4 ans plus tard. Il avait donc 3 frères et 7 sœurs.

En 1911, il a 22ans, il est cultivateur et il vit toujours avec ses parents qui ont 70 ans et 60 ans et deux de ses sœurs (Louise et Simone).

Il est incorporé le 1^{er} octobre 1911 dans le 22^{ème} régiment d'infanterie de Bourgoin (département de l'Isère). Il est soldat de 2^{ème} classe. On apprend qu'il a les cheveux châtain clair, les yeux bleu clair, un visage rond, les oreilles écartées et qu'il mesure 1m61. Il devient caporal le 25 septembre 1913. Il sait lire, écrire, compter. Un certificat de bonne conduite lui est accordé. Son service militaire est terminé.

Il est rappelé lors de la mobilisation générale le 1^{er} août 1914. Il arrive à son corps le 3 août. Dans la nuit du 6 au 7 août, son régiment s'embarque en chemin de fer à la gare de Bourgoin et débarque dans la nuit du 7 au 8 août à Epinal (département des Vosges). Il combat d'abord contre les Allemands en Alsace puis il est envoyé dans la Somme le 19 septembre. Les combats font rage. En deux jours (les 24 et 25 septembre), près de la moitié des effectifs du régiment (soit environ 300 hommes) sont perdus (tués, blessés ou disparus). Début octobre, un système de tranchées est établi entre le village de Foucaucourt et d'Herleville.

C'est dans ce lieu qu'Adrien disparaît, au bois Etoilé, près d'Herleville, le 22 octobre 1914. Un avis collectif officiel de disparition est délivré le 11 août 1915. Un secours immédiat de 150 francs est payé à sa mère, Madame Veuve THORAL.

Adrien reçoit la médaille militaire et la croix de guerre. Il était un caporal « ayant un sentiment très élevé du devoir ».

